



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 10 août 2022

AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Résultats de la commission départementale d'aménagement commercial de la Moselle du 1er août 2022

Dossier n°314 : Sarrebourg

Avis favorable à l'extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin à l enseigne « Zolger Sport » de 373,12 m² de surface de vente (secteur 2) et d'un magasin à l'enseigne « The Kitchen Family » de 149,79 m² de surface de vente (secteur 2), zone commerciale « les Rives de la Bièvre », 5, rue Dessirier, à Sarrebourg par la SASU Tremezzo.

Dossier n°322 : Sarrebourg

Avis favorable à l'extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin à l'enseigne « Promo Marché » de 576 m² de surface de vente (secteur 1), 1 Terrasse de Bourgogne, ZAC Les Terrasses de la Sarre, à Sarrebourg par la SAS Demir Sarrebourg.

Dossier n°324 : Fameck

Avis favorable à l'extension de 920 m² de surface de vente d'un magasin de commerce de bricolage à l'enseigne «Brico Cash» de 4 990 m² de surface de vente portant la surface de vente à 5 910 m², RN2, ZAC de la Feltière, à Fameck par la SAS SODALIS 2.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Carla Morel : 06 26 18 61 52

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle